

## COORDONNÉES

**Siège social :**  
1 rue François Prat -86000 POITIERS  
**Accueil :**  
Tél. : 05.49.61.17.35  
Fax : 05.49.61.66.51  
**Site et E-mail :**  
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>  
Email : [district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)  
**Horaires d'ouverture :**  
Lundi 9h30 – 17h30  
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

## SOMMAIRE

Partenaire .....	p. 2
Avis aux clubs.....	p. 3
Avis aux arbitres.....	p. 5
Avis aux éducateurs .....	p. 7
Tirage des Coupes .....	p. 8
PV Commission Litiges et Contentieux p. 13	
Informations diverses .....	p. 16

## AGENDA DE LA SEMAINE

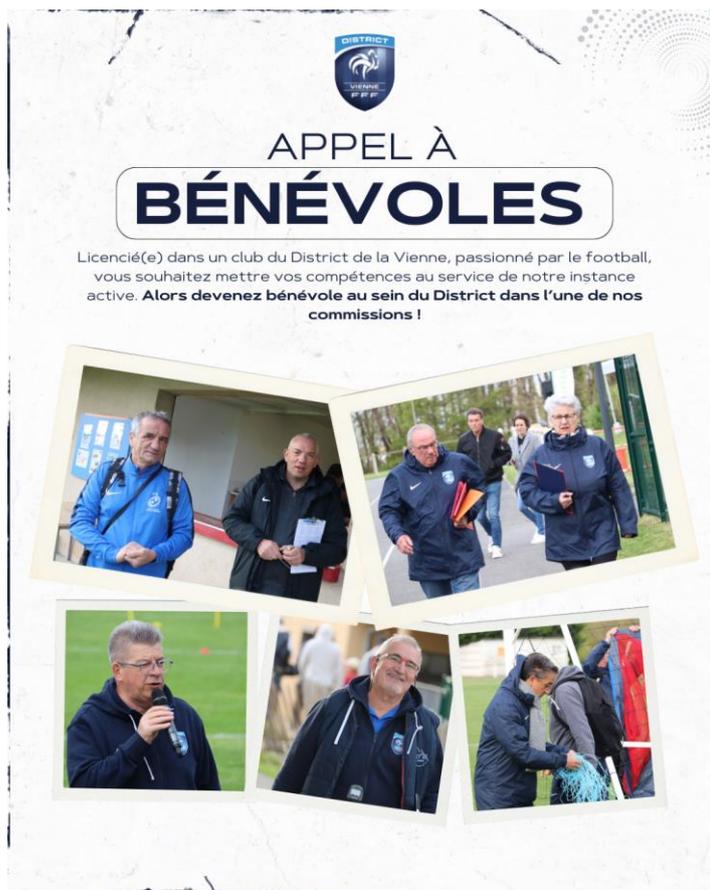
**Vendredi 7 et samedi 8 juin :**  
Formation éducateurs – CFI GdB  
perfectionnement

**Mercredi 12 juin :**  
Sélections/Détections U13-U14G

**Jedi 13 juin :**  
Commission de Discipline  
Commission des Jeunes  
Commission Statut de l'Arbitrage

**Vendredi 14 juin :**  
École d'arbitrage n°5 – Finale CAV

## LE DISTRICT RECRUTE DES BÉNÉVOLES !



**APPEL À BÉNÉVOLES**

Licencié(e) dans un club du District de la Vienne, passionné par le football, vous souhaitez mettre vos compétences au service de notre instance active. **Alors devenez bénévole au sein du District dans l'une de nos commissions !**

**Lien pour candidater page 4**

## GROUPE DE TRAVAIL

**Création visuel contre les incivilités (support bâche)**

**Jeudi 13 juin 2024**

Plus d'informations page 3

## FORMATION DES SECRÉTAIRES

**22 ou 26 juin 2024**

Plus d'informations page 3

## PARTENAIRE DE LA SEMAINE



## PLACES MATCHS JO – SAMEDI 27 JUILLET 2024

50 places disponibles pour un match de football des JO  
le 27 juillet 2024 à Nantes.

Si vous êtes intéressés, merci de transmettre par mail  
les coordonnées de la personne avant le 9 juin 2024.



## PARTENAIRE



DE LA TOURAINE  
ET DU POITOU

CRÉDIT AUTO

### **Vos usages évoluent, nos solutions de financement vous suivent**

Vous accompagner pour réussir votre virage vers la mobilité électrique.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Offre réservée aux particuliers, en vigueur au 01/02/2024, pour toute demande de crédit à la consommation, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale, prêteur.

[Je réalise une simulation](#)



Pour réaliser la simulation : [cliquez ici](#)



## AVIS AUX CLUBS

### DATES À RETENIR

- Soirée des récompenses : **vendredi 28 juin** (lieu à définir)
- Finales Séniors : **samedi 29 juin** à Châtelleraut

### GROUPE DE TRAVAIL

Un groupe de travail dédié à la création d'un visuel (sur une bâche) pour lutter contre les incivilités à destination des clubs/terrains aura lieu le :

**Jeudi 13 juin 2024 (horaire à définir)**  
**Au District de la Vienne de Football**

Toutes les personnes souhaitant participer sont les bienvenues, il suffit pour cela de s'inscrire par mail.

### FORMATION DES SECRÉTAIRES

Deux formations des secrétaires sont proposées :

- **Le samedi 22 juin 2024 à 9h30**
- **Le mercredi 26 juin 2024 à 18h30**

Selon le nombre d'inscriptions pour chaque date, nous nous réservons le droit de regrouper les deux sessions en une.

**Inscription par mail.**

### RÉUNION DES STRUCTURES FÉMININES

**Le Samedi 8 juin à 10h à Thénézay**  
**A la salle « Pierre Rondier » (centre bourg)**  
(Réunion commune avec les clubs de la Vienne et des Deux Sèvres)

**Ordre du jour :**

- Bilan de la saison écoulée
- Prévision pour la saison 2024/2025
- Informations diverses
- Questions diverses

Nous vous remercions de confirmer votre présence en remplissant le formulaire reçu par mail le 17/05.

Après la réunion, un repas est prévu au restaurant, pour la somme de 15€.

Le règlement sera prélevé directement sur le compte-club.

S'en suivra dans l'après-midi les finales des Coupes du Poitou à 8 et à 11.

### PLACES MATCHS JO – Samedi 27 Juillet 2024 - NANTES

Le Département de la Vienne offre 50 places pour les licenciés du District de la Vienne pour un match de football des Jeux Olympiques **le samedi 27 juillet 2024 à la Beaujoire (Nantes)**.

A cette occasion une participation financière de l'ordre de 20€ vous sera demandée, le District prenant en charge le reste à payer.

En cas de désistement après l'inscription, les billets étant nominatifs, un prélèvement de 60 € (totalité des frais) sera effectué sur le compte du club.

Si le nombre de demandes excède le nombre de places, des critères seront appliqués (nombre d'années de licence, nombre de demande par club,...).

Nous vous invitons à nous transmettre par mail les coordonnées du licencié avant le **dimanche 9 juin 2024**.



## LE DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL RECRUTE DES BÉNÉVOLES !

Licencié(e) dans un club du District de la Vienne, passionné par le football, vous souhaitez mettre vos compétences au service de notre instance active. Alors devenez bénévole au sein du District !

Un appel à candidature est lancé pour devenir bénévole au sein du District. Si vous êtes intéressé(e), pour intégrer l'une de nos commissions, en fonction de vos compétences et de vos disponibilités, nous vous invitons à remplir un questionnaire (lien ci-dessous). Nous vous répondrons dans les meilleurs délais après avoir étudié les candidatures.

Questionnaire :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScvzHDBNKFJ3dZZcwkawo6pJA-QsnBr-celjR\\_fAx7rjh1nQ/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScvzHDBNKFJ3dZZcwkawo6pJA-QsnBr-celjR_fAx7rjh1nQ/viewform)

## CDOS – PROCHAINE FORMATION

**Formation professionnelle** pour développer ses compétences (payante) :

- **Préparation mentale**, jeudi 17 juin 2024

[La préparation mentale - Formation Sport Nouvelle-Aquitaine \(formation-sport-nouvelle-aquitaine.org\)](http://formation-sport-nouvelle-aquitaine.org)

## ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE

Vous pouvez désormais vous engager en Coupe de France (**fin d'engagement le 30/06/2024**) en suivant la procédure suivante sur Footclubs :

**Si Coupe de France déjà pratiquée en 2022/2023 et/ou 2023/2024**, il faut :

- aller sur « Footclubs »
- passer en saison **2024/2025**
- Menu, Epreuves Fédérales, Engagements
- Avis club : **Accord** (ou éventuellement **Refus**)
- **Valider**
- Cliquer sur "Pré-engagée"
- Vérifier le terrain
- Si nocturne alors que la saison dernière en diurne : **le spécifier impérativement dans le cadre desiderata en bas.**
- **Valider**

**Si Coupe de France non-pratiquée en 2022/2023 et 2023/2024**, il faut :

- Aller sur « Footclubs »
- Passer en saison **2024/2025**
- Menu, Epreuves Fédérales, Engagements
- Cliquer sur "Engager une équipe"
- Cliquer sur Centre de Gestion : « F.F.F. » puis cocher la compétition concernée
- Cliquer sur Suivant
- Cliquer sur Suivant
- **Mentionner le terrain**
- Cliquer sur suivant
- Si nocturne ou desiderata particulier : **le spécifier impérativement dans le cadre desiderata en bas.**
- **Valider**

Si vous rencontrez un problème, vous pouvez envoyer un courriel à : [competlfna@fna.fff.fr](mailto:competlfna@fna.fff.fr)



## AVIS AUX ARBITRES

En cas d'empêchement, à compter du vendredi soir (17h30), il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant et le Président de la CDA.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

### LUTTE CONTRE LA VIOLENCE SUR LES TERRAINS

**Afin de poursuivre la lutte contre la violence sur les terrains**, et comme promis lors de l'Assemblée de la LFNA à Royan le 1er juillet dernier, la LFNA demande formellement aux arbitres, et aux délégués, de prendre les mesures suivantes :

- **Pour rappel : arrêt des matchs en cas d'injures à caractère racistes (y compris anti-blancs), homophobes ou sexistes.**
- **De plus : arrêt des matchs en cas de bagarre générale incluant plus de 2 joueurs.**

Par ailleurs Gilles BOUARD, Directeur Technique Régional, a également demandé aux arbitres et aux délégués de **procéder à une vérification stricte de l'identité des éducateurs de chaque club afin de faire respecter les statuts.**

Pendant l'appel d'avant-match, l'identité sera vérifiée via la licence et/ou pièce d'identité, puis les arbitres et délégués s'assureront que l'éducateur est bien présent sur le banc. **Tout manquement fera l'objet d'un rapport et sera sanctionné sans aucun appel à l'ordre.**

### ECOLE D'ARBITRAGE N°5 – FINALE CAV

Une cinquième et dernière école d'arbitrage (en salle) aura lieu au **siège du District de la Vienne le vendredi 14 juin prochain à partir de 19h00. (RDV 18h45)**

Cette (nouvelle) date ne figurait pas dans le calendrier prévisionnel transmis en début de saison car elle fait suite au lancement de la Coupe des Arbitres de la Vienne qui prévoit la mise en place et l'animation d'un module de formation pour les deux finalistes.

Lilian VANCOILLIE (FC Rouillé), sur le thème « *La préparation d'un arbitre jusqu'au coup d'envoi du match* », sera opposé à Dagit NKAMBA NZINGA (US Chauvigny), sur le thème « *Les obligations de l'arbitre envers la CDA et les autres commissions* ».

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire par le biais du lien reçu par mail.

### OFFRE INTERSPORT 2024

En partenariat avec **NIKE** (équipementier officiel), Intersport a le plaisir de vous annoncer que les nouveaux coloris de maillots destinés à l'arbitrage sont arrivés !

Tous les éléments vous ont été transmis par mail, ainsi que des produits complémentaires. N'hésitez pas à revenir vers eux pour plus de renseignements.

Afin de bénéficier de la remise, la facturation se fera uniquement au nom du club auquel vous êtes affiliés.

Le retrait des produits peut se faire quand à lui au magasin de Chasseneuil-du-Poitou sur rdv, du lundi au vendredi pendant les horaires d'ouverture de la cellule clubs (9h30-12h30 / 14h-18h00).

Possibilité de faire passer les produits dans les magasins de Poitiers, Châtelleraut ou Saint-Benoît.



## RÉUNION FIN DE SAISON DES ARBITRES

Comme précisé dans le calendrier prévisionnel transmis en début de saison, la réunion de fin de saison des arbitres aura lieu le **vendredi 21 juin prochain** à la Faculté des Sciences du Sport de Poitiers - Amphithéâtre PAGANEL - Bâtiment C6 - 8 allée Jean Monnet 86000 POITIERS (**plan ci-dessous**).



Accueil à partir de 18h30 pour un **début de la réunion à 19h00.**

Un verre de l'amitié clôturera la réunion (mais il sera pris dans les locaux du District de la Vienne).  
La retransmission du match Pays-Bas / France (Euro 2024) sera assurée.

- Il est possible de s'inscrire via le lien reçu par mail **avant le lundi 17 juin, dernier délai.**



## AVIS AUX EDUCATEURS

### FORMATION ÉDUCATEURS AU DISTRICT DE LA VIENNE



**Saison 2023 - 2024**

#### CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS DE SPÉCIALITÉ

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Gardien de But perfectionnement	Poitiers	07/06/2024 et 08/06/2024	08h30-17h30

Pour consulter et s'inscrire aux formations (arbitres, éducateurs, dirigeants) cette saison, rendez-vous toujours sur [maLFNA.fr](http://maLFNA.fr) !



# TIRAGE DES COUPES



# COUPE LOUIS DAVID



VALDIVIENNE



ROUILLÉ

CHAUVIGNY (3)



BOIVRE



VICQ S/G.



FLEURÉ



ST LÉGER DE M.



POITIERS CEP



Finale à Châtelleraut le samedi 29 juin



# COUPE ANDRÉ TASSIN



CHÂTEL.  
PORTUGAIS



LIGUGÉ

BEAUMONT-  
ST-CYR



ST SAVIN ST  
GERMAIN



MIGNALOUX



NEUVILLE



STADE  
POITEVIN (2)



MONTMORILLON



Finale à Châtelleraut le samedi 29 juin



# COUPE JOLLIET ROUSSEAU



AVANTON

EXEMPT

POITIERS  
GIBAUDERIE



COLOMBIERS



PAIZAY-  
LE-SEC



PAYROUX-  
CHAR. MAUP.



COUSSAY



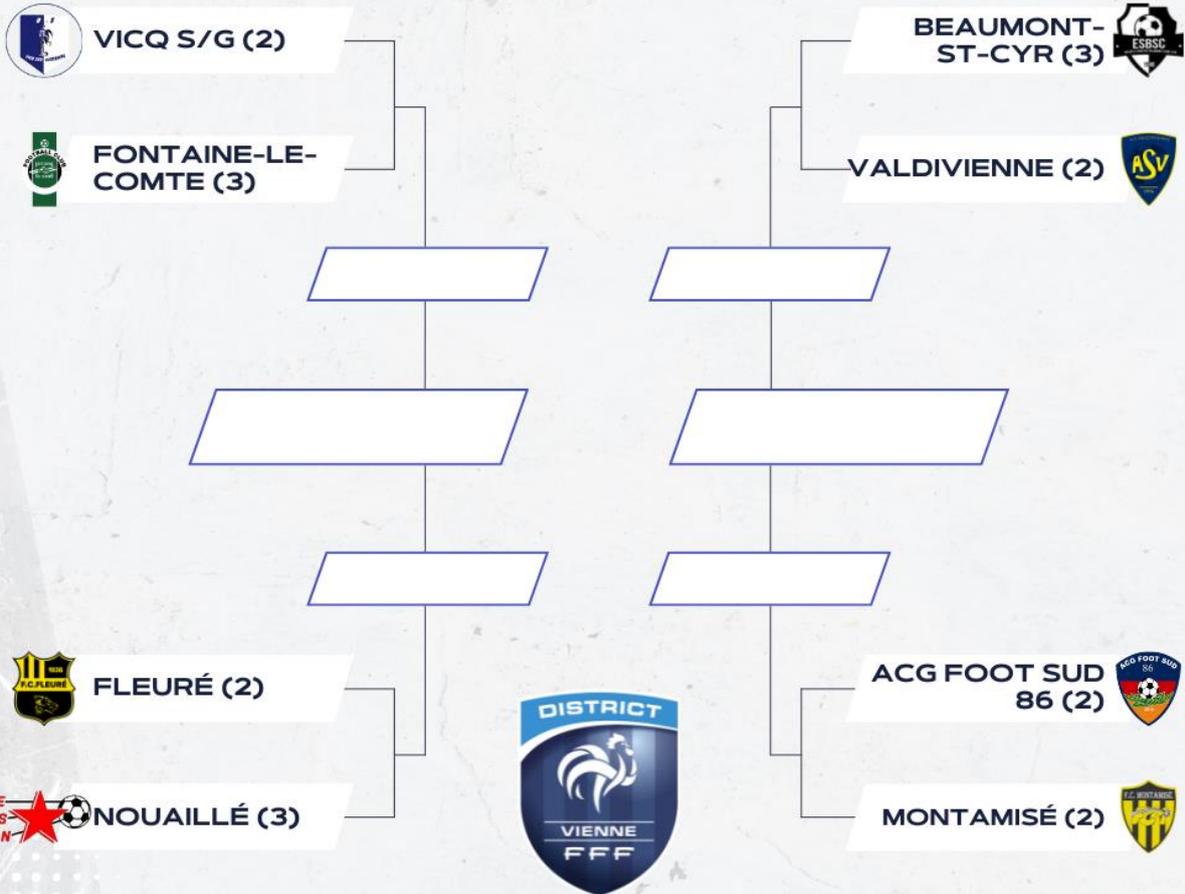
POITIERS ASAC



Finale à Châtelleraut le samedi 29 juin



# CHALLENGE DES RÉSERVES



Finale à Châtelleraut le samedi 29 juin



# CHALLENGE MARCEL RENAUDIE



JOUHET-PINDRAY



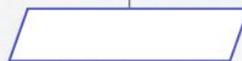
SMARVES-ITEUIL (3)



DISSAY (2)



LA CHAPELLE VIVIERS



MONTAMISÉ (3)



ST JULIEN L'ARS (2)



POITIERS ASAC (2)



HAIMS

Finale à Châtelleraut le samedi 29 juin



## COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 05 juin 2024  
Procès-verbal n° 37

**Présents :** Mme Maryse MOREAU.  
MM. Jacky CHAUVIN, François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE.

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 37 (par voie électronique) du mardi 28 mai 2024 sans modification

\*\*\*\*\*

### JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

#### Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	Jardres	Poitiers Beaulieu FC
Antran	Jaunay Marigny	Poitiers Cep
Availles en Châtellerault	Lavoux – Liniers	Poitiers Gibauderie
Beaumont St Cyr	Leignes sur Fontaine	Pouillé Tercé
Biard	Ligugé	Rouillé
Blanzay	Loudun	Sèvres Anxaumont
Boivre	Lusignan	Smarves Iteuil
Brion St Secondin	Mignaloux Beauvoir	Sommières St Romain
Buxerolles	Migné Auxances	St Benoît
Chasseneuil St Georges	Mirebeau	St Julien l'Ars
Château Larcher	Moncontour	St Maurice Gençay
Châtellerault SO	Montamisé	Stade Poitevin
Chauvigny	Montmorillon	Thuré Besse
Cissé	Naintré	Usson l'Isle
Colombiers	Nalliers	Valdivienne
FC 3 vallées 86	Neuville	Valence en Poitou – Couhé
Fleuré	Nieuil l'Espoir	Valence en Poitou OC
Fontaine le Comte	Nord Vienne	Vallée du Salleron
GJ des 3 Vallées 86	Ouzilly	Vernon
GJ Espoir Sud Poitiers	Oyré Dangé	Vicq sur Gartempe
GJ Foot Sud 86	Payroux Charroux Mauprévoir	Vivonne
GJ Montasèvres	Pleumartin La Roche Posay	Vouillé
GJ Val de Vonne	Poitiers 3 cités	Vouzailles
Ingrandes	Poitiers Asac	

\*\*\*\*\*

**DOSSIERS EN INSTANCE****Match n° 26846235 : Montamisé (3) – Nouaillé (4) en Départemental 5 poule F du 05/05/24**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

**Match n° 26668038 : Blanzay (1) – Sommières St Romain (2) en Départemental 5 poule H du 05/05/24**

Feuille de match informatisée non remontée.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

**Match n° 27683151 : Château Larcher (2) – Nouaillé (2) en Coupe Louis David du 18/02/24**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

**Match n° 27936749 : Poitiers Stade (2) – Dissay (1) en Coupe du Poitou Féminine du 03/03/24 remis le 31/03/24**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

**Dossier en instance.**

**U 17**

Extrait du PV n° 29 du 23/05/24 de la Commission des Jeunes :

**Match n°27761867 : Naintré (1) - GJ Foot Sud 86 (1) en Départemental 1 du 18/05/24**

*1<sup>er</sup> forfait de l'équipe du GJ Foot Sud 86 (1) (sans déplacement)*

*Amende de 11€ au GJ Foot Sud 86*

*Les frais de déplacement de l'arbitre de la rencontre M. LAVAUD Mathieu (34€79) seront à la charge du GJ Foot Sud*

*Courriel du club de Naintré*

*Dossier transmis à la commission Litiges et Contentieux*

Courriel du club de Naintré (21/05/24 à 16h50)

Considérant qu'à défaut d'article de règlement dans les RG de la FFF, l'article 19.B.5 des RG de la LFNA précise que l'équipe est battue par forfait par 3 buts à 0 si la rencontre n'a pas débuté.

Considérant que c'est le score pris en compte par la Commission des Jeunes.

Considérant que l'équité entre les équipes a été respectée par la fixation à 17h30 des deux matchs à enjeu pour l'accession en U18 Régional 2 et que l'autre match a été joué.

Considérant que la rencontre Naintré (1) – GJ Foot Sud ne peut pas être donnée à rejouer, article 11.3 du règlement des compétitions de Jeunes.

*Toutefois, aucune rencontre ne pourra avoir lieu après la date prévue au calendrier général pour la dernière journée de championnat.*

Considérant que le classement dans une poule est établi et fixé dans l'article 8 du règlement des compétitions de Jeunes.

Considérant qu'une finale d'accession n'est fixée que pour déterminer l'accédant entre deux poules différentes.

**Par ces motifs, la Commission confirme la décision de la Commission des Jeunes.**

**Dossier classé.**



## CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

### **Match n° 28168863 : Beaumont St Cyr (4) – Poitiers Asac (2) du 02/06/24**

Courriel de confirmation de réserve du club de Beaumont St Cyr (03/06/24 à 08h04)

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Poitiers Asac, pour le motif suivant : sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de matchs plus de 3 joueurs ayant joué plus de 10 matchs avec une équipe supérieure de Poitiers Asac.

Jugeant en premier ressort,

La commission prend connaissance des réserves pour les dire recevables.

Considérant, après vérification de la participation dans les équipes de

- Poitiers Asac (1) évoluant en Départemental 3 poule A
- Poitiers Asac (1) évoluant en U19 Régional 1
- Poitiers Asac (2) évoluant en U17/U18 Départemental 2 poule C

Que seul le joueur Reoumadji Yannick MBAlHINGABE (14) inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique a participé à plus de 10 matchs en équipes supérieures.

Considérant que l'équipe de **Poitiers Asac (2) n'est pas en infraction** avec les dispositions des articles 7.6.A et B du règlement du Challenge Marcel Renaudie et 167.4 des RG de la FFF.

**Par ces motifs dit la réserve non fondée** et enregistre le résultat inscrit sur la feuille de match.

L'équipe de Poitiers Asac (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Les droits de réserves (40€) seront débités au club de Beaumont St Cyr.

**Dossier classé.**

## DIVERS

### **Courriel du club de Smarves Iteuil :**

Réponse par courriel.

## RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 28168859 : St Julien l'Ars (2) – Sillars (1) en Challenge Marcel Renaudie du 02/06/24

- Match n° 28168864 : Dissay (2) – Colombiers (2) en Challenge Marcel Renaudie du 02/06/24

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

**Prochaine réunion sur convocation.**

**Maryse MOREAU.**



## INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2023/2024

# Sélections/Détections Vienne U13 et U14 Garçons



## CONVOCATION OFFICIELLE

Monsieur,

Suite aux différents rassemblements organisés cette saison à destination des joueurs nés en 2010 et 2011, et dans l'optique des échéances futures de la saison prochaine, j'ai le plaisir de vous informer que vous avez été retenu pour participer à un rassemblement le :

**MERCREDI 12 JUIN 2024 à Vouneuil-sous-Biard**  
**au complexe sportif Stade des Arches**  
**(rendez-vous à 13h45 - fin prévu vers 17h)**

Chaque joueur devra se munir :

- de son sac "football" : chaussures, protège-tibia, tee-shirts, affaire de rechange, serviette, gel douche...
- d'une Gourde
- de l'autorisation parentale jointe ci-dessous

### Liste des joueurs convoqués U14 (2010)

	NOM	Prénom	CLUB
1	MASFETY MERCIER	Romain	STADE POITEVIN F.C
2	KHARMOUDI	Rayan	STADE POITEVIN F.C
3	THEBAUD	Louis	U.S MIGNE-AUXANCES
4	GUENAND	Soan	S.O CHÂTELLERAULT
5	FOYOH	Ahmed	S.O CHÂTELLERAULT
6	CUAU	André	S.O CHÂTELLERAULT
7	REDOUIN	Yaël	S.O CHÂTELLERAULT
8	RAPICAULT	Mathis	STADE POITEVIN F.C
9	BATRUTDINOV	Nabi	STADE POITEVIN F.C
10	DA SILVA	Pablo	S.O CHÂTELLERAULT
11	EL BRAHMI	Bilal	STADE POITEVIN F.C
12	BIARD	Emilio	STADE POITEVIN F.C
13	CHAÏBI	Ahmed Yassine	S.O CHÂTELLERAULT
14	POEY	Jean	STADE POITEVIN F.C
15	IMBERT BAUER	Leysson	STADE POITEVIN F.C
16	DONAT	Sacha	STADE POITEVIN F.C
17	MORCEAU VILLAIN	Manoë	JAUNAY/MARIGNY

Liste des joueurs convoqués U13 (2011)

	<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>CLUB</b>
1	CHAUVIN	Kylian	U.S MIGNE-AUXANCES
2	MARTIN	Hélian	U.S MIGNE-AUXANCES
3	MOUSSET	Maël	U.S MIGNE-AUXANCES
4	DELHOMME	Axel	G.J ESPOIR SUD POITIERS
5	DEVILDER	Leni	G.J ESPOIR SUD POITIERS
6	SAHKO	Soriba	LA LIGUENNE
7	TOUCHARD THIBAUDEAU	Iscia	G.J V.V.M CHAUVIGNY
8	BOKELO	Jason	STADE POITEVIN F.C
9	KABA	Mamdou	STADE POITEVIN F.C
10	CAILLAUD	Gabin	STADE POITEVIN F.C
11	SANGUNITI	Léo	STADE POITEVIN F.C
12	MADI SILAHI	Naoufale	STADE POITEVIN F.C
13	<b>BARBOTIN</b>	<b>Enzo</b>	<b>S.O CHÂTELLERAULT</b>
14	CHABOISSON	Louis	S.O CHÂTELLERAULT
15	GHEZAL	Mezen	S.O CHÂTELLERAULT
16	ANTIGNY	Axel	S.O CHÂTELLERAULT
17	<b>PERRIN</b>	<b>Titouan</b>	<b>U.E.S MONTMORILLON</b>

Pour toute autre information complémentaire si besoin, merci de bien vouloir me contacter au **06.44.28.33.94**.

**Anthony ALLOUIS,**  
Conseiller Technique Départemental PPF 86.



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

**AUTORISATION PARENTALE**

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**  
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2023-2024 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**
  
- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

**ATTENTION :****ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable le jour du stage.****DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL**

1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –

Mail : [DISTRICT@FOOT86.FFF.FR](mailto:DISTRICT@FOOT86.FFF.FR) – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>